



## Rapport d'activité 2009 Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne

Après l'approbation du SAGE Boutonne le 29 décembre 2008, l'année 2009 a été synonyme de première année de mise en œuvre du SAGE. Il était donc prévu de finaliser le tableau de bord afin d'obtenir des indicateurs opérationnels dans les meilleurs délais et de mener des actions de communication pour sensibiliser les différents partenaires sur les mesures du SAGE les concernant.

Néanmoins, des échéances réglementaires importantes et de nombreux dossiers complémentaires ont perturbé le déroulement de cette première année de mise en œuvre du SAGE.

Ainsi, la CLE a principalement travaillé sur la définition du volume prélevable par usage sur le bassin de la Boutonne. Elle a également émis des avis sur les travaux des instances de bassin, et notamment le SDAGE 2010-2015.

L'année 2009 a ensuite été marquée par un étiage particulièrement sévère. Des moyens ont donc été mobilisés pour le suivi de cette période critique. Un chargé d'étude a été recruté pour mettre en place des échelles limnimétriques sur le bassin dans le but de suivre l'évolution des niveaux d'eau sur les rivières et les marais.

Enfin, la CLE a été sollicitée pour la première phase de lancement du programme Re-Sources sur la Boutonne amont.

En application de la mesure 4.3 du SAGE, le présent rapport d'activité retrace l'ensemble des actions menées par la CLE pendant l'année 2009.

### I] LES TRAVAUX DE LA CLE

#### \* Les réunions

La CLE du SAGE Boutonne s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année au sein de ses différentes instances. Les travaux concernant la définition du volume prélevable ont fait l'objet de la plupart de ces réunions. En effet, ce dossier était jugé prioritaire au niveau local ainsi qu'au niveau des instances de bassin.

Les commissions thématiques de la CLE se sont réunies à 8 reprises au cours de l'année. L'objet principal de ces rencontres était la détermination du volume prélevable de la Boutonne. D'autres sujets ont également été abordés, et notamment l'éventuelle révision du débit de crise de la Boutonne au Moulin de Châtre, en vue de l'intégration dans le nouveau SDAGE Adour Garonne. Le bureau de la CLE s'est réuni 4 fois dans le but de faire le point sur les travaux des commissions et de préparer les séances plénières.

3 CLE plénières se sont tenues au cours de l'année 2009. La première a été l'occasion d'accueillir M. Claude MIQUEU, président de la commission planification du comité de bassin Adour Garonne. Il a expliqué aux membres de la CLE les enjeux liés à la révision du SDAGE ainsi que les nouvelles orientations.

Une CLE plénière en date du 11 janvier 2010 est venue clôturer les débats de 2009 au sujet du volume prélevable de la Boutonne.

## **\* La communication**

Compte-tenu de la charge de travail très importante en 2009 liée aux débats sur la détermination du volume prélevable, les actions de communication de la CLE n'ont pas été très nombreuses. Néanmoins, des opérations ponctuelles ont été réalisées. Elles s'inscrivent dans le cadre des mesures 2b.19 et 4.3 du SAGE.

- *A destination du public :*

La journée des moulins a été organisée, comme chaque année, en partenariat entre la CLE et les syndicats du bassin (SYMBO, SIBA et SMBB). Elle s'est déroulée le dimanche 14 juin et a permis d'accueillir un grand nombre de visiteurs à la minoterie Etournaud de St Julien de l'Escap. Les grandes étapes du SAGE ainsi que les principaux enjeux du bassin étaient présentés.

- *A destination des acteurs locaux :*

Un chargé d'études a été recruté par le SYMBO pour mettre en place des échelles limnimétriques sur le bassin. Ces outils permettront d'améliorer la gestion des niveaux sur les affluents de la Boutonne, et en particulier sur les marais de la Boutonne aval. L'installation du chantier sur la Boutonne aval par le SYMBO a été l'occasion d'accueillir les acteurs directement concernés.

- *A destination des étudiants :*

La cellule d'animation du SAGE Boutonne reçoit chaque année des étudiants de licence professionnelle et de BTS du lycée agricole de Saintes pour expliquer la démarche du SAGE.

En parallèle, un atelier scientifique a été proposé aux élèves par des professeurs du collège de St Jean d'Y pour l'année scolaire 2009-2010. Cet atelier vise à étudier une problématique spécifique de la Boutonne. La cellule d'animation du SAGE a été mobilisée dans un premier temps en septembre 2009 pour expliquer les grands principes de la gestion de l'eau sur un bassin versant ainsi que le vocabulaire technique. Cet atelier sera poursuivi en 2010.

- *Articles de presse :*

Des articles de presse ont été régulièrement publiés dans la presse locale pour expliquer à la population les avancées des travaux de la CLE.

- *Site Internet :*

Le chargé d'études recruté pour la mise en place des échelles limnimétriques en 2009 a également pour mission de réaliser le site Internet du SAGE Boutonne. Son travail sera présenté à la CLE en 2010.

## **\* La participation aux réunions des partenaires**

La participation de représentants de la CLE à quelques 80 réunions en 2009 a permis d'entretenir les relations avec l'ensemble des partenaires. Elles sont l'occasion d'acquérir de nombreuses informations sur les diverses actions menées sur le terrain en lien direct ou indirect avec le SAGE.

- *Préfectures, DISE, DDAF*

La CLE est représentée aux différentes réunions organisées en Préfecture ou en DDAF. En 2009, la participation aux cellules de vigilance des Préfectures de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres a permis de suivre régulièrement l'évolution de l'étiage sur le bassin. La CLE est également invitée à différents groupes de travail des DISE 17 et 79. De nombreuses réunions de synthèse des

données concernant les volumes prélevables se sont également tenues en 2009 avec les services de la DIREN, des DISE et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

- *Agence de l'Eau Adour Garonne*

L'Agence de l'eau Adour Garonne est un partenaire privilégié de la CLE. Elle propose par exemple des formations pour les animateurs de SAGE. Ces journées sont l'occasion d'échanges d'expérience particulièrement intéressants entre les animateurs du bassin Adour Garonne. Plusieurs colloques ont également été organisés par l'Agence de l'eau. La CLE était notamment représentée à un colloque concernant la gestion des zones humides et un autre au sujet de l'eau potable.

- *Commission territoriale Charente*

Dans le cadre de la révision du SDAGE Adour Garonne, le président de la CLE a été associé aux travaux de la commission territoriale Charente en 2009. Elle a notamment travaillé à l'élaboration du programme de mesures à l'échelle locale puis a rédigé un avis sur le projet de SDAGE.

- *EPTB Charente*

Les réunions de l'Institution du fleuve Charente permettent de suivre les actions menées à l'échelle de tout le bassin Charente, et notamment le suivi du plan de gestion des étiages et le programme migrateurs. En 2009, plusieurs réunions concernant le lancement du SAGE Charente ont également été organisées. Des échanges entre les deux CLE seront programmés dès la nomination de la CLE du SAGE Charente pour définir les modalités de travail d'un inter-SAGE.

- *SMBB, SIBA, syndicat Boutonne aval, SYMBO*

Les réunions des syndicats sont l'occasion de connaître les programmes de travaux menés sur le terrain par les équipes d'entretien et les techniciens de rivière ainsi que les études menées à l'échelle du bassin versant. Ces nombreux échanges permettent d'acquérir une bonne connaissance des interventions menées dans le cadre du SAGE sur l'ensemble du territoire. De plus, des interventions sont régulièrement faites par la cellule d'animation du SAGE lors des réunions de ces structures pour informer les adhérents sur l'évolution du SAGE et ses implications.

- *Syndicat 4B*

L'émergence d'un programme Re-Sources sur la Boutonne en Deux-Sèvres a impliqué une relation étroite entre le syndicat 4B et les représentants de la CLE. Plusieurs réunions du comité agricole ont été organisées pour définir une méthode de travail avec les organisations agricoles et pour rédiger le cahier des charges du diagnostic de territoire qui sera confié à un cabinet d'études.

- *Conseil Général 17*

Le Conseil Général de Charente-Maritime porte différents projets en relation directe avec la Boutonne. Notamment, des échanges réguliers ont lieu avec le service des voies d'eau chargé de gérer la Boutonne aval.

- *BRGM*

La CLE a demandé au directeur du BRGM de venir présenter l'étude sur les potentialités de la ressource en eau afin d'apporter une meilleure connaissance aux acteurs du bassin dans le cadre de la définition des volumes prélevables.

- *Manifestations diverses*

Outre ces réunions techniques, des représentants de la CLE ont participé à différentes rencontres, notamment à une conférence régionale sur l'eau, aux assemblées générales des associations d'irrigants, de protection de l'environnement, de pêcheurs, ou de l'UNIMA.

## II] LES PRIORITES DE 2009

### \* La gestion quantitative

- *Définition du volume prélevable*

En écho à la mesure 1.1 du SAGE, la CLE a décidé de se saisir de ce dossier important dans le cadre de la restauration de l'équilibre quantitatif sur le bassin. En effet, cet enjeu représente un des objectifs prioritaires du SAGE. La volonté forte de la CLE de s'impliquer dans cette démarche nationale est spécifique à la Boutonne puisque c'est le seul bassin sur Adour Garonne où les débats conduits en CLE ont abouti à la proposition d'un volume prélevable.

Ainsi, après une année de débat concernant la définition des volumes prélevables par usage sur le bassin de la Boutonne, la CLE a formulé une proposition chiffrée au Préfet coordonnateur de bassin (PCB) lors de la séance plénière du 11 janvier 2010. Le PCB sera chargé courant 2010 de transmettre des directives sur les volumes prélevables définitifs qu'il conviendra de respecter sur le bassin.

En parallèle des débats sur la Boutonne, la cellule d'animation du SAGE a été associée au comité de pilotage chargé de proposer des volumes prélevables à l'échelle du bassin de la Charente.

- *Bilan et lancement de la révision du PGE (Plan de Gestion des Etiages) Charente*

La commission de suivi du PGE s'est réunie en 2009 afin d'en dresser le bilan. La cellule d'animation du SAGE Boutonne a été associée à cette démarche. Elle a participé à l'actualisation des études visant à définir la ressource naturellement disponible dans les différents compartiments du bassin de la Charente. Ces travaux ont notamment servi dans le débat sur les volumes prélevables, comme le prévoyait la mesure 1.1 du SAGE.

- *La mise en place d'échelles limnimétriques*

La mesure 1.23 du SAGE Boutonne recommande la mise en place d'un réseau d'échelles limnimétriques sur le bassin versant dans le but d'améliorer la gestion des affluents de la Boutonne. Le travail sur ce dossier avait débuté dès 2006 par le recensement précis des besoins dans les 3 sous-bassins amont, moyen et aval, en collaboration avec les acteurs locaux. Depuis l'approbation du SAGE en décembre 2008, la cellule d'animation du SAGE a relancé le chantier et s'est chargée de la phase opérationnelle. Ainsi, le SYMBO a acquis une trentaine d'échelles à installer sur les différents sous-bassins. Sur la zone de marais de la partie aval, les échelles ont été installées et calées selon les repères NGF par le SYMBO en 2009. Sur la zone amont, le SYMBO a installé une échelle au pont de la Loge, en complément du réseau déjà existant. Enfin, une quinzaine d'échelles sont destinées à la zone moyenne du bassin. Elles seront mises en place par le SIBA en 2010, dès que les niveaux d'eau des affluents le permettront.

- *La station de jaugeage de St Jean d'Angély*

La mesure 1.22 du SAGE recommande l'installation d'une station de jaugeage St Jean d'Angély dans le but de mesurer de façon représentative les débits de la Boutonne moyenne. Après plusieurs réunions de concertation et de reconnaissance sur le terrain, le service de prévision des crues Littoral Atlantique a déterminé un site d'implantation optimal. Les mesures ont débuté au mois d'avril 2009 afin de vérifier la représentativité de la station. Des données ont ensuite pu être

récoltées à l'étiage dans le but d'élaborer une courbe de tarage. Ces éléments devront être confirmés en 2010 avant de pouvoir définir des seuils de gestion prévus par la disposition 1.6.

- *L'étiage*

L'étiage 2009 a été particulièrement sévère. La cellule d'animation du SAGE a représenté la CLE aux différentes cellules de vigilance organisées par les Préfectures. Elle a par ailleurs signalé aux services en charge de la station de jaugeage du Moulin de Châtre une incohérence dans les mesures faites à la fin du mois d'octobre et a suivi les opérations de remise à niveau du système.

### **\* Le travail avec les instances de bassin pour la finalisation du SDAGE**

- *Avis sur le projet de SDAGE Adour Garonne*

La CLE a reçu en janvier 2009 le président de la Commission Planification du comité de bassin Adour Garonne, M. MIQUEU. Après une visite du bassin avec les acteurs locaux, il a exposé en séance plénière les principaux enjeux liés à la révision du SDAGE et à l'élaboration du programme de mesures ainsi que leurs grandes orientations. La CLE a ensuite étudié ces projets de SDAGE et de programme de mesures et a rendu un avis détaillé au cours de la séance plénière d'avril 2009.

- *Etude sur les coûts disproportionnés pour l'atteinte du bon état*

Une étude a été menée en 2009 par l'Agence de l'eau Adour Garonne concernant la fixation d'objectifs à atteindre pour 4 masses d'eau du bassin, compte-tenu des fortes pressions actuelles. Le bassin de la Boutonne est concerné par cette étude sur la Légère, masse d'eau étant impactée par les activités industrielles de la plateforme de Melle. Le but de cette étude était de dresser un bilan économique des travaux nécessaires pour obtenir le bon état de ces masses d'eau, requis par la Directive Cadre européenne sur l'eau. La cellule d'animation du SAGE a ainsi été associée au comité de pilotage de cette étude dont les conclusions ont été intégrées aux objectifs du SDAGE 2010-2015. Elles seront présentées à la CLE en 2010.

## **III] LE SUIVI DES INITIATIVES LOCALES ET DE LA REGLEMENTATION**

### **\* Le Programme Re-Sources**

Compte-tenu des problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable de bonne qualité en Deux-Sèvres, le syndicat 4B a lancé une opération Re-Sources sur son territoire. Une animatrice de bassin versant a ainsi été recrutée. Des échanges importants entre la cellule d'animation du SAGE et celle du programme Re-Sources sont mis en place et devront être poursuivis pour garantir la cohérence de la gestion de l'eau sur le bassin versant. En parallèle, la cellule d'animation du SAGE a été associée à plusieurs réunions du comité agricole de ce programme pour définir le cahier des charges qui sera soumis à la consultation des entreprises pour la réalisation du diagnostic de territoire.

Le suivi de ce programme entre dans le cadre des mesures 2a.2 et 2b.8 du SAGE.

### **\* L'étude hydromorphologique de la Boutonne amont**

Le SMBB a lancé en 2009 une étude hydromorphologique sur une partie du bassin amont de la Boutonne. Cette étude servira à dresser le bilan de l'état hydraulique et hydrologique du bassin et aura pour but de proposer un nouveau programme d'actions pour le syndicat de rivière. La cellule d'animation du SAGE est associée à ces travaux dont les conclusions seront formulées en 2010. Cette étude entre dans le cadre de la mesure 3.6 du SAGE.

### **\* La veille réglementaire et la tenue d'une revue de presse**

De nombreux textes réglementaires concernant la gestion de l'eau et les SAGE ont encore été publiés en 2009. La cellule d'animation du SAGE a dû en faire la synthèse afin de prévoir les procédures de révision et d'organiser la mise en place des nouveaux outils de gestion, notamment pour l'irrigation.

En parallèle, la tenue d'une revue de presse permet de suivre l'évolution des nombreux travaux concernant la gestion de l'eau sur le bassin de la Boutonne.

### **\* Les dossiers de demande de déclaration et d'autorisation au titre de la loi sur l'eau**

Depuis décembre 2008 et conformément à la mesure 4.3 du SAGE, les services de l'Etat font parvenir à la CLE les dossiers soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau pour information et ceux soumis à autorisation pour avis. En 2009, 3 dossiers soumis à déclaration ont été envoyés par les services de la DISE 17.

## **IV] LE SUIVI ET LA REVISION DU SAGE**

### **\* Le tableau de bord**

Le tableau de bord du SAGE est un outil de pilotage qui permettra de suivre l'efficacité des actions mises en œuvre sur le bassin. Il est demandé à travers les mesures 4.4 et 4.5 du SAGE. Toutefois, compte-tenu de la charge de travail de la CLE, le tableau de bord n'a pas été finalisé en 2009. Une première liste d'indicateurs avait été validée par la CLE en 2007. Des relances des partenaires ont été faites en 2009 afin de publier un premier tableau de bord dit tableau de bord 0, correspond à un état des lieux du bassin en 2008. Ce dossier devra être finalisé en 2010 avec le renseignement des derniers indicateurs et la mise en page du document.

### **\* Le règlement et la révision du SAGE**

En parallèle, la rédaction du règlement du SAGE et sa mise en adéquation avec le SDAGE devront être lancées en 2010 pour une finalisation fin 2011 pour le règlement et fin 2012 pour la révision du SAGE (délais réglementaires imposés en 2009). Ce complément est rappelé à la mesure 4.13 du SAGE.

## **V] MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MIS A DISPOSITION DE LA CLE**

En 2009, les moyens humains mis à disposition de la CLE pour l'animation du SAGE ont représenté 1,5 postes à temps complets : Manuella BROUSSEY, l'animatrice du SAGE, pendant 12 mois et Antoine MAZIN, technicien, pendant 6 mois.

Il faut noter que la définition des volumes prélevables a mobilisé la cellule d'animation du SAGE pendant la majeure partie de l'année. Ainsi, l'animatrice du SAGE a passé environ 75% de son temps de travail sur ce sujet. Sept réunions de la commission « Quantitatif », quatre réunions du bureau et trois CLE plénières ont été consacrées entièrement ou partiellement à ce dossier.

Les dépenses réalisées pour l'animation du SAGE en 2009 se sont élevés à environ 90 000 €. Le plan de financement laisse apparaître le bilan suivant :

- 50% de subvention de l'Agence de l'eau
- 20% de subvention du conseil régional
- 30% d'autofinancement du SYMBO (il faut noter que les conseils généraux de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres participent directement à travers le budget du SYMBO).

## VI] BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2009 a ainsi été marquée par un débat riche et fructueux sur les volumes prélevables. Il s'est concrétisé en janvier 2010 par le vote de la CLE sur une proposition de volume prélevable à transmettre au Préfet coordonnateur de bassin. Ce résultat, unique sur le bassin Adour Garonne, montre la volonté et la réussite de la CLE à faire aboutir un dossier qui est au cœur des préoccupations des instances de bassin et des instances nationales.

La charge de travail liée à ce dossier spécifique n'a pas permis d'avancer aussi rapidement que prévu sur d'autres projets, et notamment le tableau de bord du SAGE. Il devra néanmoins être finalisé au cours du premier semestre 2010. Des chantiers ponctuels et des actions de communication ont été réalisés en parallèle, et notamment la mise en place d'un réseau d'échelles limnimétriques sur le bassin.

De nombreux dossiers importants attendent la Commission pour 2010, avec en premier lieu la finalisation du tableau de bord et le lancement de la révision du SAGE pour le rendre conforme aux nouvelles réglementations en vigueur. Des réflexions sur les seuils de gestion du bassin à l'étiage et sur la nécessité d'installer de nouveaux indicateurs de gestion devront également être conduites, tout comme l'avancement de la mise en œuvre du SAGE.

Les actions de communication devront être largement poursuivies et l'implication de la CLE devra être favorisée auprès de partenaires encore plus nombreux.

Le Président de la CLE

Jean-Yves MARTIN